

Extrait du site :

<http://www.lalanguefrancaise.com/les-40-regles-de-base-de-lorthographe-francaise>

Les 40 règles de base de l'orthographe française

1# Accord des adjectifs

L'adjectif s'accorde toujours avec le nom qu'il *qualifie* ou qu'il *détermine*.

Qualifier : Donner une qualité ou un défaut. Ex : Bon / mauvais, propre / sale.

Déterminer : Préciser le sens. Ex : Le premier livre.

Exemple : Une grande femme. Qui est grand? La femme (féminin).

Particularité 1 : En général seul l'adjectif composé s'accorde. Ex : Des enfants bien-aimés. Des relations franco-chinoises.

Particularité 2 : S'il y a un adjectif de couleur alors l'accord se fait normalement (ex: Une chemise bleue). S'il y a deux adjectifs dont un de couleur alors il n'y a pas d'accord (ex: Des blousons bleu foncé). Si on qualifie avec un nom alors il n'y a pas d'accord (ex: Des chemises moutarde, Des cravates olive).

Particularité 3 : L'usage de « demi » est particulier. Une demi-heure mais une heure et demie. 3 fois et demie (jamais de pluriel).

2# Accord du participe passé

Règle 1 : Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde comme un adjectif

Exemple : Une lettre bien présentée.

Exception : vu, excepté, ci-joint.

Règle 2 : Le participe passé ne s'accorde que s'il est placé après le nom

Exemple : Ci-joint, les documents que vous avez réclamés. Qu'est-ce qui est réclamé? Les documents (présent avant).

Règle 3 : Le participe passé des verbes mono-pronominaux (verbes qui ne peuvent être précédés de me, te se...), conjugué avec l'auxiliaire ETRE, s'accorde avec le sujet.

Exemple : Ils sont partis très tard.

Exception : étant donné (ex: Etant donné leur situation, ils ont vendu leurs actions).

Règle 4 : Le participe passé des verbes bi-pronominaux (pouvant être précédés de me, te, se...) s'accorde avec le sujet lorsqu'il n'y a pas d'objet direct.

Exemple : Ils se sont enfuis.

Particularité 1 : le participe passé reste invariable avec le verbe « se rendre compte de » (ex: Elle s'est rendu compte de son erreur).

Particularité 2 : Le participe passé des verbes bi-pronominaux, dont le deuxième pronom de conjugaison correspond à un complément introduit par 'à', est invariable (plaire à, succéder à, sourire à...). Ex: Ils se sont plu à récolter des signatures. Les années se sont succédé.

Règle 5 : Le participe passé des verbes bi-pronominaux s'accorde avec l'objet direct si celui-ci est placé avant.

Exemple : Les mains qu'ils se sont lavées.

Règle 6 : Le participe passé des verbes bi-pronominaux reste invariable si l'objet direct est placé après.

Exemple : Ils se sont lavé les mains.

Règle 7 : Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir ne s'accorde jamais avec le sujet.

Exemple : *Elle a bien travaillé.*

Règle 8 : Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir s'accorde avec l'objet direct si celui-ci est placé avant.

Exemple : Les acomptes qu'il a versés.

Exception : il y a eu, il a fallu, il a fait (impersonnel). Ex: Tous les efforts qu'il a fallu.

Règle 9 : Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir reste invariable si l'objet direct est placé après.

Exemple : J'ai dactylographié tous les rapports.

3# Accord des verbes

Les verbes s'accordent avec leur sujet

Pour trouver le sujet vous pouvez poser les questions suivantes : Qui est-ce qui? ou Qu'est-ce qui? avec le verbe.

Exemple : Le gendarme sourit. Qui est-ce qui sourit? Le gendarme. Tu lis le journal. Qui est-ce qui lit? Tu.

Astuce 1 : attention aux doubles sujets. Ex : Moi et mon père partirons. Sujet est moi et mon père donc « nous ».

Astuce 2 : Après je , toujours « e » ou « s ». Ex : je résume, je lis, je vois. Cas particuliers : je peux, je vauX, je veuX.

Astuce 3 : Après tu , toujours « s ». Ex : Tu vois, tu lis, tu résumes. Cas particuliers : tu peux, tu vauX, tu veuX.

Astuce 4 : Après il , jamais « s ». Ex : Il perd, il finit, il mange. Les verbes qui se terminent par « a » à la 3ème personne du singulier du passé simple et du futur ne prennent jamais « t » comme terminaison.

4# c / ç / cu et g / ge / gu

c se prononce tantôt /s/ tantôt /k/

Exemples du son /s/ : la cerise, le cinéma, le cycliste

Pour conserver le son doux /s/ devant a, o, u il faut utiliser ç : il lança, le garçon, tu aperçus.

Exemples du son /k/ : caravane, la campagne, le conte.

g se prononce tantôt /j/ tantôt /g/

Exemples du son /j/ : le genou, le givre, la gymnastique.

Exemples du son /g/ : la gare, le goût, guttural.

Pour conserver le son dur /g/ devant e ou i il faut rajouter « u » : un guignol, le guide, la guêpe.

5# e et é / è

Règle 1 : Si le **e** est suivi d'une consonne, *pas d'accent*.

Exemple : espace, dessert, dessin.

Règle 2 : Quand le **e** est seul et suivi d'une syllabe sonore il faut utiliser **é**.

Exemple : appétit, médecin, étage.

Règle 3 : Quand le **e** est seul et suivi d'une syllabe muette il faut utiliser **è**.

Exemple : une pièce, une flèche.

Règle 4 : avant **x** il n'y a jamais d'accent

Exemple : examen, exact, excellent.

6# notre, le nôtre / votre, le vôtre

Règle : après un article (**le, la, les, au, du**, etc...), on place un circonflexe sur le **ô**. Dans les autres cas on écrit **o**.

Exemples : Cette entreprise? C'est la **nôtre**. Il faut y mettre un peu du **vôtre**. **Notre** tante va arriver.

7# Certains mots prennent toujours -s à la fin

Substantifs et adjectifs

Brebis, concours, corps, cours (d'eau ou leçon), décès, discours, fois, frais, jus, lilas, mois, parcours, pardessus, pays, plusieurs, poids, pois, printemps, progrès, puits, repas, secours, souris, succès, talus, temps, univers, velours.

Adverbes

Ailleurs, alors, d'ailleurs, après, dedans, dehors, dessous, dessus, longtemps, moins, néanmoins, parfois, puis, quelquefois, toujours, volontiers.

Prépositions

Envers, vers.

Conjonctions

Dès que, tandis que.

8# tout / tous / toute / toutes

Règle 1 : « Tout » devant un nom est un déterminant. Il s'accorde avec le nom en genre et en nombre.

Exemple : Tout enfant portera un manteau (chaque enfant). Tous les enfants porteront un manteau.

Règle 2 : Devant un verbe, le pronom « tout » varie et peut devenir toute(s) au féminin et « tous » au masculin pluriel

Exemple : Ne t'inquiète pas pour les bagages, tout suit (sens collectif). Ne t'inquiète pas pour les bagages, tous suivent (tous les bagages). Ne t'inquiète pas pour les valises, toutes suivent (toutes les valises).

Règle 3 : Devant un adjectif féminin qui commence par une consonne ou un 'h' aspiré l'adverbe « tout » se met au féminin et prend le même nombre que l'adjectif. Devant une voyelle il reste invariable.

Exemple : Elle est tout émue (mais elle est toute contente). Elles sont tout émuës (mais elles sont toutes contentes).

Règle 4 : « Tout » devant un adjectif masculin est invariable

Exemple : Ils sont tout émus (mais ils sont tout contents).

9# vingt / cent / mille

Règle 1 : Si vingt et cent sont multipliés, ils prennent s, mais s'ils sont suivis d'un autre nombre, ils restent invariables.

Exemple : quatre-vingts, deux cents MAIS quatre-vingt-trois, deux cent trente-deux

Règle 2 : Mille est toujours invariable

Exemple : trois mille hommes, trois mille deux cents hommes.

Règle 3 : Milliers et millions s'accordent

Exemple : trois milliers, un million, quatre millions, trois millions.

10# a / à et / est on / ont son / sont

Quand on peut conjuguer il faut utiliser a / est / ont / sont et sinon utiliser les autres

Exemples a / est / ont / sont : Il **a** répondu. il **avait** répondu. Il **est** tombé. il **était** tombé. Ils **sont** bien ri. ils **avaient** bien ri. Ils **sont** sages. ils **étaient** sages.

Exemples à / et / on / son : Du pain **et** du lait. Du pain « était » du lait (impossible). C'est **à** prendre ou **à** laisser. « avait » (impossible). **On** se voit quand ? « avait » se voit quand ? (impossible). Il appelle **son** chien. Il appelle « avait » chien (impossible).

11# ce / se c'est / s'est

Règle 1 : Si je peux conjuguer (je me / je m', tu te / tu t', il se / il s') : j'écris se / s'

Exemples : Jean se lave (Je me lave, tu te laves !). L'oiseau s'est envolé (Je me suis envolé...). Il s'est coupé. Ils se sont coupés. Il s'est assis. Ils se sont assis.

Règle 2 : Si je ne peux pas conjuguer, j'écris ce / c'

Exemples : C'est lui. Ce sont eux. Ce chat. Ces chats.

12# ces / ses

Règle 1 : Je mets la phrase au singulier. Si je peux remplacer par son ou sa, j'écris **ses**. Si je peux remplacer par ce, cet, cette, j'écris **ces**.

Exemples : Ces enfants sont sages. (Je les montre !) (Cet enfant est sage). Ses enfants sont sages. (Ce sont les siens à elle !)(Son enfant est sage). Ces chèvres vont s'abreuver. (Je les montre !)(Cette chèvre va s'abreuver). Ses chèvres vont s'abreuver. (Les chèvres du chevrier) (Sa chèvre va s'abreuver)

Règle 2 : attention aux nuances. **Ses** affirme la possession alors que **ces** permet de désigner

Exemples : Tu devrais prendre ces assiettes. (Celles qui sont sur la table et que je montre.). Tu devrais prendre ses assiettes. (Celles de ta voisine.)

13# la l'a / l'as là

Règle 1 : Différenciez : **la** + temps simple ; **l'a** + temps composé

Exemples **la** + temps simples : Il la mange. Il la boit. Nous la mangeons. Nous la buvons.

Exemples **l'a** + temps composé : Il l'a mangée. Ils l'ont mangée. Tu l'as bue. Nous l'avons bue. Elle l'a vu. Elles l'ont vu

Règle 2 : on utilise là quand on peut remplacer là par ici.

Exemples : Reste là ! Reste ici ! « Madame n'est pas là ! » (Madame n'est pas ici !). « Passe par là ! » (Passe par ici !). Elle est restée plantée là (ici).

14# leur / leurs

Règle 1 : Je mets au singulier et, si je peux remplacer par lui, **leur** est un pronom invariable.

Exemples leur invariable (suivi d'un verbe) : Je leur donne à manger. Je lui donne à manger. Il le leur dit. Il le lui dit.

Exemples leur au singulier (suivi d'un nom) : Leur ami va arriver.

Règle 2 : **leur** n'a pas de féminin

Exemple : Leur maison a brûlé.

Règle 3 : si on ne peut pas remplacer par lui **leur** s'accorde

Exemples leurs au pluriel (suivi d'un nom) : Leurs amis vont arriver. (impossible de dire « Lui amis vont arriver » ! donc accord). Leurs affaires vont bien. (impossible de dire « Lui affaires vont bien » ! donc accord)

Règle 4 : **leurs** précédé de les s'accorde.

Exemple : Ils ont reconnu les leurs.

15# ma / m'a / m'as mon / m'ont ta / t'a ton / t'ont

Règle 1 : Différenciez en fonction d'un nom ou d'un temps composé.

ma + nom ; m'a + temps composé

mon + nom ; m'ont + temps composé

ta + nom ; t'a + temps composé

ton + nom ; t'ont + temps composé

sa + nom ; ça = cela.

Exemples : Ma vue baisse. Il m'a aperçue. Tu m'as parlé. Mon livre est déchiré. Ils m'ont donné un livre déchiré.

Règle 2 : Attention aux « écrans » : pourtant et rien

Exemples : Ta tante t'a pourtant dit de ne pas y aller. Ils ne t'ont rien dit : ton vélo, le voici !

16# mets / met m'es / m'est mes / mais

Règle 1 : Pour savoir s'il faut conjuguer (verbes) il faut mettre au pluriel.

Exemples : Tu m'es cher. (Au pluriel: tu nous es...). Cela m'est bien utile. (Au pluriel: Cela nous est utile.). Cela m'est arrivé hier. (Au pluriel : Cela nous est arrivé hier.). Je mets la table. Il met les bouchées doubles. (Au pluriel: nous mettons... ils mettent...)

Règle 2 : mais et mets peuvent être des noms

Exemples : En avril, n'ôte pas un fil; en mai fait ce qu'il te plaît. (nom = le mois). Ce mets est délicieux. (nom = le repas).

Règle 3 : Mes est un adjectif possessif (mettre au singulier).

Exemples : Mes doigts sont tachés d'encre. (Mon doigt est taché d'encre.). Mes affaires ne sont pas florissantes. (Mon affaire n'est pas florissante.)

Règle 4 : Mais exprime l'opposition entre deux adjectifs ou deux idées.

Exemples : Il est petit mais habile. Cette veste est belle mais chère.

17# on / on n'

Règle 1 : Pour distinguer **on** de **on n'** , il suffit de mettre le verbe à une autre personne pour voir s'il est à la forme négative ou positive.

Exemples **on** : On entend du bruit (nous entendons du bruit). On entend mal (nous entendons mal) On entend bien (nous entendons bien). On allume le feu (nous allumons le feu).

Exemples **on n'** : On n'entend pas (nous n'entendons pas). On n'entend guère (nous n'entendons guère). On n'entend plus (nous n'entendons plus). On n'allume jamais(ils n'allument jamais).

18# ou / où

Règle 1 : Si je peux remplacer par « ou bien », j'écris **ou** ; sinon, j'écris **où**.

Exemples **ou** : C'est toi ou lui (C'est toi ou bien lui). Une pomme ou une poire (Une pomme ou bien une poire).

Exemples **où** : Où vas-tu ? Ou bien vas-tu ? (impossible). Où veux-tu en venir ? Ou bien veux-tu en venir ? (impossible). La source où buvaient les troupeaux est tarie. La source ou bien buvaient... (impossible).

19# peu peux / peut

Règle 1 : J'écris **peu** quand ce mot signifie « pas beaucoup ». Autrement, c'est le verbe pouvoir : **peux**, **peut**

Exemples **peu** : J'ai peu d'argent en poche. Il est très peu bavard.

Exemples verbe pouvoir : Tu peux venir avec moi. Je peux t'aider. Il peut t'aider ?

20# quand / quant / qu'en

Règle 1 : on utilise toujours **quand**, sauf devant à, au, aux (**quant**)

Exemples **quand** : Quand serez-vous à Genève ? Quand je pars en Italie, j'emporte des livres.

Exemples **quant** : Quant à toi, tu ne perds rien pour attendre. Quant aux lettres écrites, elles seront classées. Quant au corbeau de la fable, il fut bien attrapé.

Règle 2 : Qu'en est suivi d'un verbe et le **en** signifie « de cela »

Exemples : Qu'en penses-tu ? Qu'en est-il de ta récente demande ? Il faut se moquer du qu'en-dira-t-on.

21# quel / quelle quels / quelles qu'elle / qu'elles

Règle 1 : **Quel, quels, quelle, quelles** sont accompagnés d'un nom.

Exemples : Quel train prends-tu ? Quelle règle difficile ! Quels beaux discours avons-nous entendus ! Quelles idées lui mets-tu dans la tête ?

Règle 2 : **qu'elle** et **qu'elles** sont suivis d'un verbe.

Exemples : Il ne faut plus qu'elle sorte seule. Je me rends bien compte qu'elles feront ce qu'elles veulent.

22# sens / sent s'en sans cent sang sens | tends / tend t'en tant

s'en et t'en : doubles pronoms qui peuvent indiquer un lieu ou un objet (on peut les reconnaître en conjuguant).

sens ou sent : verbe sentir.

tends ou tend : verbe tendre.

sans : signifie « pas de ».

sang est un nom.

cent = 100.

sens est un nom (donner de sens à sa vie).

tant : signifie autant, pareillement, tellement.

23# si s'y -ci / ci- scie

Règle 1 : Lorsqu'on peut conjuguer : **s'y**. Autrement toujours **si**, sauf quand on peut désigner quelqu'un ou quelque chose : **-ci** + la note si de la gamme : do – si – la – sol...

Exemple **si** : Si je peux... Tu es si grand !

Exemple **s'y** : il s'y rend. Je m'y rends !

Exemple **-ci** : celui-ci, ci-dessous. Comme ci, comme ça.

Règle 2 : la **scie** est un nom (objet pour couper du bois) et il existe le verbe **scier**.

Exemples : La scie du charpentier (l'objet). Je scie une poutre (le verbe).

24# ap / app-

Règle 1 : J'écris toujours **app-**

Exemples : Appartenir, appeler, apprendre, etc...

Exceptions : Apaiser, apathique, apercevoir, apéritif, s'apitoyer, aplanir, aplatir, apostropher.

25# mb / mm / mp

Règle 1 : Devant les lettres b, m, p, j'emploie **m** (et non n).

Exemples : Le temps, l'ensemble, emmener...

Exceptions : Bonbon, bonbonne, bonbonnière, néanmoins, embonpoint

26# s / ss / z / x

Règle 1 : le son /s/ prend toujours 2 consonnes (soit ss, soit s combiné avec une autre consonne). Le son /z/ prend toujours 1 consonne.

Exemple son /s/ : Assez penser pinson triste

Exemple son /z/ : Oser causer cuisine hésiter

Exceptions : gaz gazon horizon douze bizarre dizaine

27# Pluriel général des noms et des adjectifs (-s, -x, -z)

Règle 1 : en général, on forme le pluriel des noms et des adjectifs en ajoutant **s** ; s'ils sont déjà terminés par -s, -x ou -z, ils ne changent pas au pluriel.

Exemples : Un classeur, des classeurs. Un livre, des livres. Un tapis, des tapis. Une noix, des

noix.

Pluriels particuliers : Un aïeul, des aïeux. Un ciel, des cieux. Un oeil, des yeux.

28# Pluriel des noms en -ail

Règle 1 : Ils prennent **s** au pluriel.

Exemples : Un rail, des rails. Le détail, les détails.

Exceptions : Un bail, des baux. Un corail, des coraux. Un émail, des émaux. Un soupirail, des soupiraux. Un travail, des travaux. Un vantail, des vantaux. Un vitrail, des vitraux.

29# Pluriel des noms et des adjectifs en -al

Règle 1 : Ils forment leur pluriel en **-aux** .

Exemples : Un cheval de labour, des chevaux de labour. Le journal de midi, des journaux de midi. Un ordre spécial, des ordres spéciaux. Un lever matinal, des levers matinaux.

Exceptions : Un bal, des bals. Bancal : des tabourets bancals. Un carnaval, des carnivals. Fatal : des événements fatals. Un chacal, des chacals glacial : des vents glacials. Un festival, des festivals natal : les pays natals. Un récital, des récitals naval : des chantiers navals. Un régal, des régals.

30# Pluriel des noms en -au / -eau / -eu

Règle 1 : Ils prennent **x** au pluriel.

Exemples : Un étai, des étaux. Un bureau, des bureaux. Un enjeu, des enjeux. Un vœu, des vœux.

Exceptions : un bleu, des bleus. Un pneu, des pneus.

31# Pluriel des noms en -ou

Règle 1 : Ils prennent **s** au pluriel.

Exemples : Un clou, des clous. Un trou, des trous.

Exceptions : Un bijou, des bijoux. Un caillou, des cailloux. Un chou, des choux. Un genou, des genoux. Un hibou, des hiboux. Un joujou, des joujoux. Un pou, des poux.

32# Féminin des adjectifs en -et

Règle 1 : Les adjectifs terminés par -et forment leur féminin en **-ette**

Exemples : Un directeur muet, une assemblée muette, un calcul net, une entrée nette, mon frère cadet, ma soeur cadette.

Exceptions : Un plaisir complet, une joie complète, un garçon discret, une fille discrète, un plan concret, une idée concrète, un ouvrier inquiet, une aide inquiète, un code secret, une sortie secrète.

33# Féminin des adjectifs en -ot

Règle 1 : les adjectifs terminés par -ot forment leur féminin en **-otte**

Exemples : Un air vieillot, une maison vieillotte, un garçon pâlot une fillette pâlotte.

Exceptions : Un discours idiot, une phrase idiote, un soldat manchot, une fille manchote, un moine dévot, une femme dévote.

34# Noms et adjectifs terminés par -el / -èle / -elle / -èle / -êle

Exemples de noms masculins en **-el** : Un manuel, un duel, un miel, un pluriel, un ciel, un appel, etc.

Exceptions : Un polichinelle, un rebelle, un vermicelle, un violoncelle.

Exemples de noms en **-èle** : Un fidèle, un modèle, un zèle, une clientèle, un parallèle (géographie), une parallèle (géométrie), etc.

Exemples de noms féminins en **-elle** : Une pelle, une sauterelle, une sentinelle, une selle, etc.

Exception : La grêle.

Exemples d'adjectifs se terminant par **-êle** : Fidèle, modèle, parallèle, etc.

Deux adjectifs se terminent par **-êle** : Frêle, grêle.

35# Noms terminés par -eur

Règle 1 : Ils s'écrivent presque tous **-eur**.

Exemples : Un malheur, la peur, une fleur, le coeur, etc.

Exceptions : La demeure. Une heure. Le beurre. Le babeurre (petit lait). Un leurre (attrape, tromperie). Un heurt.

36# Noms terminés par -euil / -ueil

Exemples de noms terminés par **-euil** : un écureuil, le seuil, le deuil, le treuil.

Règle 1 : après un g ou un c, -euil se transforme en **-ueil**

Exemples : l'orgueil, le cercueil, un écueil, l'accueil.

37# Noms terminés par le son /o/

Exemples de nom s'écrivant **-eau** : Un bateau, un château, un râteau, l'eau, l'anneau, le bouleau etc.

Exemples de noms terminés par **-yau** : Le boyau, le joyau, le noyau, le tuyau.

Exemples de noms terminés par **-o** : Bobo concerto halo loto studio cacao duo lavabo numéro trio casino écho lasso piano zero.

Exemples de noms terminés par **-ot** : Abricot chariot haricot maillot pot cachot escargot hublot matelot rabot cahot falot idiot mot abot cageot flot îlot paletot sanglot canot goulot javelot paquebot sot tricot trot.

Autres exemples : Étau badaud artichaut chaux galop préau crapaud saut taux dos réchaud repos

38# Noms terminés par -oir / -oire

Règle 1 : les noms masculins se terminent souvent par **-oir**.

Exemples : un comptoir, un manoir, un trottoir.

Règle 2 : Les noms féminins se terminent toujours par **-oire**.

Exemples : une poire, une armoire, la mémoire.

Exceptions pour certains noms masculins : un accessoire, un auditoire, un déboire, un interrogatoire, un laboratoire, un ivoire, un observatoire, un réfectoire, un répertoire, un territoire.

Règle 3 : Les noms masculins dérivés d'un verbe se terminent par **-oir**

Exemples : Un arrosoir, un bougeoir, un mouchoir. (arroser) (bouger) (moucher)

39# Terminaison des participes passés et des adjectifs

Règle 1 : on trouve la terminaison d'un participe passé ou d'un adjectif masculin singulier en le mettant au féminin.

Exemples : vert – verte ; grand – grande ; lu – lue ; pris – prise ; écrit – écrite ; vu – vue.

Exceptions : turc – turque ; grec – grecque ; laïc – laïque ; public – publique ; bénin – bénigne ; malin – maligne ; favori – favorite ; dissous – dissoute.

40# Verbes terminés par -é / -er / -ez ; -i / -is / -it ; -u / -us / -ut

Règle 1 : -i ou -u c'est le participe passé précédé de l'auxiliaire

Exemples : j'ai nourri, j'ai vu.

Règle 2 : -is ou -us c'est je ou tu sans auxiliaire.

Exemples : je nourris, tu vis, je reçus, tu ris.

Règle 3 : -it ou -ut c'est il sans auxiliaire.

Exemples : il nourrit, il vit, il reçut, il rit.

Règle 4 : Quand je peux remplacer par vendu j'écris **-é** :

Exemple : Il a mangé (Il a vendu).

Règle 5 : Quand je peux remplacer par vendre j'écris **-er**.

Exemple : il laissa tomber (Il laissa vendre).

Règle 6 : Quand je peux remplacer par vendez j'écris **-ez**.

Exemple : Vous dansez (Vous vendez).